



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1^{ER} FEVRIER 2018

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20 h 30 par M. le Maire le 26 janvier 2018, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 1^{er} février 2018 sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

Nombre de membres : - composant le Conseil : 19 - en exercice : 18

Étaient présents :

À l'ouverture de la séance :

BLANCHARD Bernadette, PELE Laurent, BESSON Katia, SUZANNE Alain, Adjoint.
CALLET Carol - GUITTON Damien - GAUDIN Christelle - PLANCHENAULT Sophie - FOURNIER Denis - RITOUET Éric - NOURRY Aurore - GUIHENEUC Damien - LEMOINE Bernadette, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés:

À l'ouverture de la séance :

JURET Didier - BODINIER Élodie - COUVERCELLE Christian, Conseillers Municipaux.

Était absente :

CARETTE Muriel, conseillère municipale.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

<u>Nom du mandant</u>		<u>Nom du mandataire</u>
BODINIER Elodie	à	FOURNIER Denis
COUVERCELLE Christian	à	LEMOINE Bernadette

Secrétaire : GUIHENEUC Damien

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2017. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés. Il informe de l'ajout de deux délibérations à l'ordre du jour concernant l'approbation du projet de travaux de réfection des transepts de l'église Saint-Etienne et l'autorisation de déposer des demandes de subventions ainsi que la fixation des tarifs pour la vente de produits à l'Espace Jeunes à compter du 12 février 2018.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Adoption d'une convention entre le Préfet de Maine-et-Loire et la commune du Plessis-Grammoire pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **approuve** les termes de la convention entre le Préfet de Maine-et-Loire et la commune du PLESSIS-GRAMMOIRE pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité.

- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

FINANCES

2. Demande de subvention auprès du Ministère de la Défense pour le déplacement du Monument aux Morts.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **décide** de demander une subvention à hauteur de 20% du coût des travaux auprès du Ministère de la Défense.
- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

3. Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2018 pour les travaux à réaliser dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (P.A.V.E.).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **décide** de demander le montant maximum de la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 pour la réalisation des travaux dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (P.A.V.E.).
- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

4. Versement d'une indemnité d'éviction à la EARL FLEURS DE VALLEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **décide** le versement d'une indemnité d'éviction d'un montant de 3 379,48 € à la EARL FLEURS DE LA VALLEE, représentée par M. Pascal MICHAUD.
- **impute** la dépense au budget concerné de l'exercice 2018.

INTERCOMMUNALITE

5. Adoption d'une convention cadre portant création de services pour la gestion des plateformes intercommunales avec Angers Loire Métropole et de la convention annexe relative à l'instruction des autorisations du droit des sols.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **approuve** les termes de la convention-cadre pour les plateformes de services et sa convention annexe relative à l'instruction des autorisations du droit des sols.
- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à signer lesdites conventions.
- **Impute** les dépenses au budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

FINANCES

6. Approbation du projet de travaux de réfection des transepts de l'église Saint-Etienne - autorisation de demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **approuve** le projet de travaux de réfection des transepts de l'église SAINT-ETIENNE d'un montant total de 32 854,00 € HT.
- **autorise** M. le Maire, ou son représentant, à déposer tout dossier de demande de subvention et signer tout document s'y rapportant.

7. Fixation des tarifs pour la vente de produits à l'Espace Jeunes à compter du 12 février 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **décide** de fixer les tarifs de vente de produits et de places à compter du 12 février 2018 tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

Vente de produits	Tarifs
Crêpe à l'unité	1,50 €
3 Crêpes	4,00 €
Friandises (Mars, Snikers...)	1,00 €
Boissons non alcoolisées (coca, jus d'orange...)	1,00 €
Pâtisseries et viennoiseries	2,00 €
Fouées + garniture	2,00 €
Vente d'entrée dans le cadre d'organisations d'une soirée spectacle (représentation théâtrale...) – d'une initiative (loto...)	3,00 €

- **dit** que les recettes seront encaissées sur la régie de recettes « Jeunesse ».

QUESTIONS DIVERSES

Arrêtés pris par délégation.

M. le Maire rend compte aux élus des arrêtés pris en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT :

DATE	N° ARRETE	OBJET
28/12/17	2017-44	Marché public de prestations de services en assurance - Lots n°1 et 4 avec la société GROUPAMA
28/12/17	2017-45	Marché public de prestations de services en assurance - Lots n°2 et 3 avec la société SMACL
26/12/17	2017-46	Conventions avec l'association Vitamine 8B pour une formation d'escalade aux élèves de l'école primaire Le Chant du Monde en 2018
28/12/17	2017-47	Suppression de la régie n°22023 "Gestion de la salle polyvalente"
28/12/17	2017-48	Suppression de la régie n° 22016 "Manifestations culturelles et enfance-jeunesse"
30/12/17	2017-49	Paiement des frais d'honoraires à la SELARL LEX PUBLICA pour conseil juridique
24/01/18	2018-01	Convention Ecopass Air Liquide - location de bouteille de gaz pour soudure

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 21h10.**

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra **le 29 mars 2018 à 20h30.**